

# Disponibilités à l'extérieur des heures de travail

## Appel à tous Rapport des résultats

Cet appel à tous concerne l'obligation pour les employés de demeurer disponibles en dehors de leur horaire de travail. Voici un aperçu des questions posées :

- En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité?
- La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet?
- L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise?
- Etc.

Nombre de répondants : 163

Cet appel à tous a été fait entre le 14 décembre et le 24 décembre 2010.



### Résumé

- Dans les entreprises de 80,86 % des répondants, l'employeur exige de tous les employés, ou de certains, qu'ils demeurent en disponibilité.
- Et chez 65,47 % de ceux-ci, une procédure est mise en œuvre pour déterminer les employés qui doivent demeurer en disponibilité.
- Également, chez 34,43 % de ceux-ci, la convention collective prévoit des dispositions à cet effet.

### Note de l'éditeur

Reproduction, diffusion et distribution, intégrales ou partielles, par quelque procédé que ce soit, interdites sans l'autorisation de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés.

Le résumé et les réponses à l'appel à tous, telles que transmises, ne sauraient exprimer en aucun cas l'opinion de l'Ordre. De plus, il ne s'agit ni d'un avis juridique ni d'un quelconque conseil.

---

Publié en version électronique en mars 2011.

1200, avenue McGill College

Bureau 1400

Montréal (Québec) H3B 4G7

(514) 879-1636 - info@portailrh.org

## Compilation des résultats – Nombre de répondants

---

### 1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?

---

Entreprise privée	116	71,60 %
Organisme public	22	13,58 %
Organisme parapublic	15	9,26 %
OSBL	9	5,56 %
<b>Nombre de répondants</b>	<b>162</b>	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

### 2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité?

---

Oui	131	80,86 %
Non	31	19,14 %
<b>Nombre de répondants</b>	<b>162</b>	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

### 3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation.

---

### 4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité?

---

Oui	91	65,47 %
Non	48	34,53 %
<b>Nombre de répondants</b>	<b>139</b>	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

### 5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet?

---

Oui	42	34,43 %
Non	80	65,57 %
<b>Nombre de répondants</b>	<b>122</b>	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

### 6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité?

---

Cadres	73	58,40 %
Professionnels	71	56,80 %
Employés manuels	42	33,60 %
Employés de soutien administratif	33	26,40 %
Autres (précisez)	25	20,00 %
<b>Nombre de répondants</b>	<b>125</b>	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

## Compilation des résultats – Nombre de répondants

---

7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise?

Oui	93	73,23 %
Non	34	26,77 %
Nombre de répondants	127	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail?

Les soirs de la semaine	101	84,17 %
Les soirs de fin de semaine	79	65,83 %
Les nuits de fin de semaine	65	54,17 %
Les nuits de semaine	64	53,33 %
Autre (précisez)	37	30,83 %
Nombre de répondants	120	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées?

Oui	45	38,46 %
Non	72	61,54 %
Nombre de répondants	117	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité?

Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail	32	61,54 %
Supérieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail	20	38,46 %
Nombre de répondants	52	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés?

Oui	61	76,25 %
Non	19	23,75 %
Nombre de répondants	80	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

## Compilation des résultats – Nombre de répondants

---

### 12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité?

---

Oui	5	4,31 %
Non	111	95,69 %
<b>Nombre de répondants</b>	<b>116</b>	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

### 13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail?

---

Oui	48	43,24 %
Non	63	56,76 %
<b>Nombre de répondants</b>	<b>111</b>	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

### 14. Si oui, quelle est cette prime?

---

Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail	35	71,43 %
Supérieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail	14	28,57 %
<b>Nombre de répondants</b>	<b>49</b>	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

### 15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés?

---

Oui	53	62,35 %
Non	32	37,65 %
<b>Nombre de répondants</b>	<b>85</b>	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

## Compilation des résultats – Nombre de répondants

---

### 16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?

---

Les réponses ci-dessous constituent une synthèse de l'ensemble des réponses fournies. Pour obtenir toutes les réponses, vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

- 28,57 % ont répondu le cellulaire.
- 23,81 %, le portable ou l'ordinateur.
- 12,38 %, le BlackBerry.
- 11,43 %, un téléavertisseur.
- 8,60 %, l'accès à une connexion réseau.
- 5,70 %, un véhicule de service.
- 3,81 %, l'accès à Internet.
- 0,95 %, un poste de travail.
- 0,95 %, les logiciels requis.
- 0,95 %, le manuel d'instruction.
- 0,95 % ont évoqué, en s'éloignant de l'objet de la question, le logement fourni hors du domicile.
- 1,90 %, des primes pécuniaires en compensation des appels.

### 17. Taille de l'entreprise

---

Moins de 100 employés	25	20,33 %
101 à 500 employés	48	39,02 %
501 à 1000 employés	17	13,82 %
1001 à 5000 employés	20	16,26 %
5001 employés et plus	13	10,57 %
Nombre de répondants	123	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

## Compilation des résultats – Nombre de répondants

### 18. Secteur d'activité

Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)	3	2,46 %
Commerce de détail (44-45)	8	6,56 %
Commerce de gros haute technologie (41b)	0	0,00 %
Commerce de gros pharmaceutique (41a)	1	0,82 %
Construction (23)	1	0,82 %
Extraction minière et extraction de pétrole/gaz (21)	1	0,82 %
Transport et entreposage (48-49)	8	6,55 %
Services publics (22)	5	4,10 %
Soins de santé et assistance sociale/communautaire	2	1,64 %
Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)	6	4,92 %
Administrations publiques - fédérales (91)	0	0,00 %
Administrations publiques - municipales (91b)	2	1,64 %
Administrations publiques - provinciales (91a)	3	2,46 %
Administrations publiques - sociétés d'état (91c)	5	4,10 %
Fabrication autres (31-33)	22	18,02 %
Fabrication haute technologie (31-33b)	6	4,92 %
Fabrication pharmaceutique (31-33a)	4	3,28 %
Arts, spectacles et loisirs	2	1,64 %
Autres services - associations (81a)	1	0,82 %
Autres services - syndicats (81)	3	2,46 %
Autres services (sauf admin. publiques) (81b)	6	4,92 %
Commerce de gros autres (41)	3	2,46 %
Finance et assurances (52)	3	2,46 %
Gestion de sociétés et d'entreprises (55)	0	0,00 %
Hébergement et services de restauration (72)	3	2,46 %
Industrie de l'information et culturelle (51)	3	2,46 %
Services administratifs - services d'emploi (56)	4	3,28 %
Services administratifs autres (56b)	1	0,82 %
Services d'enseignements/gestion (61)	0	0,00 %
Services d'enseignements/professeur (61a)	0	0,00 %
Services immobiliers, location et bail (53)	1	0,82 %
Services professionnels - autres services (54b)	2	1,64 %
Services professionnels - bureau avocats (54a)	0	0,00 %
Services professionnels - services conseils (54)	11	9,01 %
Retraité	0	0,00 %
Sans emploi	0	0,00 %
Ne s'applique pas	2	1,64 %
<b>Nombre de répondants</b>	<b>122</b>	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
	<b>Moins de 100 employés (25 répondants)</b>
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?	
2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité?	1 -
3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation.	1. Entreprise privée 2. Non 18. Services professionnels - autres services (54b)
4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité?	2 -
5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet?	1. Entreprise privée 2. Non 4. Oui 5. Non 6. Employés manuels Cadres Employés de soutien administratif Professionnels 7. Non 8. Les nuits de fin de semaine Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine 9. Oui 10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 11. Oui 12. Non 13. Non 15. Non 18. Services immobiliers, location et bail (53)
6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité?	
7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise?	
8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail?	
9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées?	
10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité?	
11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés?	
12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité?	
13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail?	
14. Si oui, quelle est cette prime?	
15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés?	
16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?	3 -
Secteur d'activité	1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 5. Non 6. Employés de soutien administratif 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine 9. Non 11. Non 12. Non 13. Oui 14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 16. <i>Paget tel</i> 18. Fabrication haute technologie (31-33b)
	4 -
	1. OSBL 2. Non 18. Autres services - associations (81a)



## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité? 3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation. 4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité? 5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet? 6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité? 7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise? 8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail? 9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées? 10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité? 11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés? 12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité? 13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail? 14. Si oui, quelle est cette prime? 15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés? 16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels? Secteur d'activité	<b>5 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Non 5. Non 6. Employés de soutien administratif 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Les nuits de fin de semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine 9. Non 10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 11. Oui 12. Non 13. Oui 14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 16. Téléphone cellulaire, ordinateur portable 18. Services professionnels - autres services (54b)
	<b>6 -</b> 1. OSBL 2. Oui 4. Oui 5. Oui 6. Employés manuels Employés de soutien administratif Professionnels Cadres 7. Oui 8. Les soirs de la semaine les 3 fin de semaine durant le déroulement de l'événement 9. Non 12. Oui 13. Non 15. Oui 18. Arts, spectacles et loisirs
	<b>7 -</b> 1. Entreprise privée 2. Non 4. Oui 5. Non 7. Non 18. Fabrication autres (31-33)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité? 3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation. 4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité? 5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet? 6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité? 7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise? 8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail? 9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées? 10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité? 11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés? 12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité? 13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail? 14. Si oui, quelle est cette prime? 15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés? 16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels? Secteur d'activité	<b>8 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 5. Non 6. Professionnels Cadres 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine Les jours de fin de semaine 9. Non 12. Non 13. Non 15. Oui 16. Équipements informatiques pour accès aux bases de données à distance 18. Services administratifs - services d'emploi (56)
	<b>9 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 5. Non 6. Employés de soutien administratif 7. Oui 9. Oui 10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 11. Oui 12. Non 13. Oui 14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 15. Oui 18. Transport et entreposage (48-49)
	<b>10 -</b> 1. Entreprise privée 2. Non 18. Services professionnels - services conseils (54)
	<b>11 -</b> 1. OSBL 2. Non 18. Services administratifs - services d'emploi (56)
	<b>12 -</b> 1. OSBL 2. Non 4. Non 5. Oui 7. Non 9. Non 12. Non 13. Non 15. Oui 18. Autres services - syndicats (81)
	<b>13 -</b> 1. Entreprise privée 2. Non 18. Finance et assurances (52)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité? 3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation.	<b>14 -</b> 1. OSBL 2. Non 7. Non 18. Services administratifs - services d'emploi (56)
4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité? 5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet? 6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité? 7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise? 8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail? 9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées? 10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité? 11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés? 12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité? 13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail? 14. Si oui, quelle est cette prime? 15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés?	<b>15 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 5. Non 6. Des techniciens responsable d'assurer le service sur les équipements des clients 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine 9. Non 12. Non 13. Non 15. Oui 16. Parfois, il est autorisé à amener la camion de la compagnie à son domicile, camion qui contient pièces et outils. 18. Fabrication autres (31-33)
16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels? Secteur d'activité	<b>16 -</b> 1. OSBL 2. Non 18. Soins de santé et assistance sociale/communautaire
	<b>17 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 5. Non 6. Employés de soutien administratif Professionnels 7. Non 8. Les soirs de la semaine 9. Oui 10. Supérieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 11. Oui 12. Non 13. Non 15. Non
	<b>18 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Non 5. Non 6. Professionnels 7. Non 8. Tôt le matin ou fin d'après midi pour une entrevue des gens qui travaillent. Ce n'est pas exigé mais souhaitable. 9. Non 11. Non 12. Oui 13. Non 18. Services professionnels - services conseils (54)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité? 3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation. 4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité? 5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet? 6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité? 7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise? 8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail? 9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées? 10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité? 11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés? 12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité? 13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail? 14. Si oui, quelle est cette prime? 15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés? 16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels? Secteur d'activité	<b>19 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 5. Non 6. À tour de rôle, les employés de maintenance se voient confier le cellulaire d'urgence; le planificateur production et le planificateur CQ sont susceptibles de recevoir les appels d'urgence de leur secteur respectif. 7. Oui 8. 24h/j à tour de rôle 9. Non 11. Oui 12. Non 13. Non 16. Oui, cellulaires 18. Fabrication autres (31-33)
	<b>20 -</b> 1. OSBL 2. Oui 4. Oui 5. Oui 6. Professionnels Cadres 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine 9. Oui 10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 11. Oui 12. Non 13. Oui 14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 16. Équipement informatique, Internet 18. Services publics (22)
	<b>21 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 6. Technicien de service - standby rotatif pour couvrir de 17 h à 22 h et le weekend de 8 h 30 à 17 h 7. Oui 8. Standby rotatif pour couvrir de 17 h à 22 h et le weekend de 8 h 30 à 17 h Les soirs de la semaine 9. Oui 10. Supérieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 11. Oui 12. Non 13. Oui 14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 15. Oui

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation.</p> <p>4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité?</p> <p>5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité?</p> <p>7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise?</p> <p>8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail?</p> <p>9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées?</p> <p>10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité?</p> <p>11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés?</p> <p>12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité?</p> <p>13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail?</p> <p>14. Si oui, quelle est cette prime?</p> <p>15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés?</p> <p>16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>22 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>6. Professionnels</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine Les soirs de la semaine Les nuits de semaine</p> <p>9. Non</p> <p>10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>11. Non</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>15. Non</p> <p>16. Poste de travail, logiciels afférents, connexion Internet, Blackberry.</p> <p>18. Fabrication haute technologie (31-33b)</p> <hr/> <p>23 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Professionnels</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine Les jours de fin de semaine</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>11. Oui</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>15. Non</p> <p>16. Cellulaire</p> <p>18. Fabrication haute technologie (31-33b)</p>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions		Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité?</li> <li>3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation.</li> <li>4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité?</li> <li>5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet?</li> <li>6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité?</li> <li>7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise?</li> <li>8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail?</li> <li>9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées?</li> <li>10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité?</li> <li>11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés?</li> </ol>	24 -	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Non</li> <li>6. Employés manuels Cadres</li> <li>7. Oui</li> <li>8. Les soirs de la semaine Les soirs de fin de semaine</li> <li>9. Oui</li> <li>10. Supérieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</li> <li>11. Oui</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Supérieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Cellulaire</li> <li>18. Industrie de l'information et culturelle (51)</li> </ol>
<ol style="list-style-type: none"> <li>12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité?</li> <li>13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail?</li> <li>14. Si oui, quelle est cette prime?</li> <li>15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés?</li> <li>16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?</li> </ol> <p>Secteur d'activité</p>	25 -	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme public</li> <li>2. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Oui</li> <li>6. Employés manuels Professionnels Cadres</li> <li>7. Oui</li> <li>8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les nuits de fin de semaine Les soirs de fin de semaine</li> <li>9. Oui</li> <li>10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</li> <li>11. Oui</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</li> <li>15. Oui</li> <li>18. Administrations publiques - municipales (91b)</li> </ol>

Questions	Répondants
	<b>101 à 500 employés (48 répondants)</b>
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité? 3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation. 4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité? 5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet? 6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité? 7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise? 8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail? 9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées? 10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité? 11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés? 12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité? 13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail? 14. Si oui, quelle est cette prime? 15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés? 16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels? Secteur d'activité	<b>26 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 5. Non 6. Professionnels 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Durant la fin de semaine, à toute heure 9. Non 11. Oui 12. Non 13. Oui 14. Supérieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 16. nNn 18. Fabrication autres (31-33)
	<b>27 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 5. Non 6. Employés de soutien administratif Professionnels 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine 9. Oui 10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 11. Non 12. Non 13. Oui 14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 15. Non 16. Cellulaire 18. Autres services (sauf admin. publiques) (81b)
	<b>28 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Non 5. Non 6. Employés manuels Cadres 7. Oui 8. Les soirs de la semaine 9. Non 12. Non 13. Non 15. Non 18. Soins de santé et assistance sociale/communautaire

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité?</p>	<p>29 -</p> <p>1. Entreprise privée 2. Non 18. Autres services - syndicats (81)</p>
<p>3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation.</p> <p>4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité?</p> <p>5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité?</p> <p>7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise?</p> <p>8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail?</p> <p>9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées?</p> <p>10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité?</p> <p>11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés?</p>	<p>30 -</p> <p>1. Entreprise privée 2. Oui 4. Non 5. Non 6. Employés de soutien administratif 7. Non 8. En dehors de nos heures d'opération, soit du samedi en fin de journée au lundi matin. 9. Non 12. Non 13. Oui 14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 16. Téléphone cellulaire, car le travail en dehors des heures se fait, dans ce cas, à distance. 18. Commerce de gros autres (41)</p>
<p>12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité?</p> <p>13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail?</p> <p>14. Si oui, quelle est cette prime?</p> <p>15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés?</p> <p>16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>31 -</p> <p>1. Organisme parapublic 2. Oui 4. Oui 5. Oui 6. Employés manuels Cadres 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine 9. Non 12. Non 13. Non 15. Non 18. Administrations publiques - sociétés d'état (91c)</p>
	<p>32 -</p> <p>1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 5. Oui 6. Employés manuels 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine 9. Non 12. Non 13. Oui 14. Supérieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 15. Oui 18. Hébergement et services de restauration (72)</p>



## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation.</p> <p>4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité?</p> <p>5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité?</p> <p>7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise?</p> <p>8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail?</p> <p>9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées?</p> <p>10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité?</p> <p>11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés?</p> <p>12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité?</p> <p>13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail?</p> <p>14. Si oui, quelle est cette prime?</p> <p>15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés?</p> <p>16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p><b>33 -</b></p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Cadres Techniciens informatique Employés de maintenance (ex : électromécanicien) Spécialiste Santé et sécurité</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine</p> <p>9. Non</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>15. Oui</p> <p>16. Ordinateur Téléphone mobile</p> <p>18. Commerce de gros pharmaceutique (41a)</p> <hr/> <p><b>34 -</b></p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Professionnels</p> <p>7. Oui</p> <p>8. 1 weekend par mois</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>11. Oui</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>15. Oui</p> <p>16. <i>Paget</i></p> <p>18. Fabrication autres (31-33)</p> <hr/> <p><b>35 -</b></p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Agent de sécurité</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Supérieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>11. Oui</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>15. Oui</p> <p>16. Cellulaire</p> <p>18. Commerce de détail (44-45)</p>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité? 3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation. 4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité? 5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet? 6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité? 7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise? 8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail? 9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées? 10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité? 11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés? 12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité? 13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail? 14. Si oui, quelle est cette prime? 15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés? 16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels? Secteur d'activité	<b>36 -</b> 1. Organisme public 2. Oui 4. Non 5. Non 6. Cadres 7. Non 8. Les soirs de la semaine Les soirs de fin de semaine 9. Non 12. Non 13. Non 18. Hébergement et services de restauration (72)
	<b>37 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 5. Oui 6. Employés manuels Employés temps PARTIEL seulement (au service à la clientèle). 7. Oui 8. Les soirs de la semaine 2 soirs en semaine et toute la fin de semaine (pour les temps PARTIEL). 9. Non 12. Non 13. Non 15. Non 16. non. 18. Commerce de détail (44-45)
	<b>38 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 5. Non 6. Employés de soutien administratif Professionnels Cadres Techniciens informatiques 7. Oui 8. Les soirs de la semaine La fin de semaine, pas nécessairement de soir ou de nuit. 9. Oui 10. Supérieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 11. Oui 12. Non 13. Oui 14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 15. Oui 16. <i>Pagette</i> , cellulaire, ordinateur portable 18. Services professionnels - services conseils (54)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité? 3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation. 4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité? 5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet? 6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité? 7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise? 8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail? 9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées? 10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité?	39 - 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 6. Employés manuels Mécaniciens maintenance sur appel 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine 9. Oui 10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 11. Oui 12. Non 13. Oui 14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 18. Fabrication autres (31-33)
11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés? 12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité? 13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail? 14. Si oui, quelle est cette prime? 15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés? 16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels? Secteur d'activité	40 - 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 5. Non 6. Le personnel des technologies de l'information 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine 9. Oui 10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 11. Oui 12. Non 13. Non 14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 15. Oui 16. Téléphone intelligent Accès au réseau Internet en tout temps 18. Fabrication autres (31-33)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation.</p> <p>4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité?</p> <p>5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité?</p> <p>7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise?</p> <p>8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail?</p> <p>9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées?</p> <p>10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité?</p> <p>11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés?</p> <p>12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité?</p> <p>13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail?</p> <p>14. Si oui, quelle est cette prime?</p> <p>15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés?</p> <p>16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>41 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Cadres</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine jour fin de semaine</p> <p>9. Non</p> <p>11. Oui</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>15. Non</p> <p>16. Cellulaire</p> <p>18. Fabrication autres (31-33)</p> <hr/> <p>42 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Employés manuels Cadres</p> <p>8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine</p> <p>9. Non</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>18. Hébergement et services de restauration (72)</p> <hr/> <p>43 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Employés de soutien administratif Professionnels Cadres</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine</p> <p>9. Non</p> <p>11. Oui</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>15. Oui</p> <p>16. Blackberry, connexion au bureau à distance</p> <p>18. Transport et entreposage (48-49)</p>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation.</p> <p>4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité?</p> <p>5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité?</p> <p>7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise?</p> <p>8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail?</p> <p>9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées?</p> <p>10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité?</p> <p>11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés?</p> <p>12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité?</p> <p>13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail?</p> <p>14. Si oui, quelle est cette prime?</p> <p>15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés?</p> <p>16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>44 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Professionnels Cadres</p> <p>7. Non</p> <p>8. Les soirs de la semaine Les soirs de fin de semaine les jours de la fin de semaine</p> <p>9. Non</p> <p>11. Oui</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>15. Oui</p> <p>16. Un ordinateur portable est fourni aux employés qui doivent se rendre disponibles, un téléphone cellulaire payé par la compagnie et un accès VPN est installé sur leur ordinateur à la maison.</p> <p>18. Fabrication haute technologie (31-33b)</p> <hr/> <p>45 -</p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Professionnels Cadres Personnels en soins infirmiers (infirmière, infirmière auxiliaire, PAB, accueil- archive) Nous avons 1 cadre de garde, il y a rotation hebdomadaire de la garde. Professionnel, en cas d'urgence seulement</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Fonction de la disponibilité exprimée. Cette dernière doit respecter les exigences de la CC</p> <p>9. Non</p> <p>11. Non</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>15. Non</p> <p>16. Cellulaire</p> <p>18. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)</p>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation.</p> <p>4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité?</p> <p>5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité?</p> <p>7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise?</p> <p>8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail?</p> <p>9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées?</p> <p>10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité?</p> <p>11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés?</p> <p>12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité?</p> <p>13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail?</p> <p>14. Si oui, quelle est cette prime?</p> <p>15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés?</p> <p>16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p><b>46 -</b></p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. électricien, électromécanicien, machiniste, électrotechnicien</p> <p>7. Non</p> <p>8. Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine Jour le weekend</p> <p>9. Non</p> <p>11. Oui</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>15. Oui</p> <p>16. Cellulaire pour le contacter.</p> <p>18. Fabrication autres (31-33)</p> <hr/> <p><b>47 -</b></p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Professionnels</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine Ceci s'applique surtout aux employés de TI puisqu'ils supportent nos systèmes dans d'autres pays et au Canada sur différents fuseaux horaires. Pour le reste du personnel, quelques-uns sont sur appel s'il y a un problème majeur à notre usine. À noter que nous n'avons aucun syndicat.</p> <p>9. Non</p> <p>12. Non</p> <p>16. Cette «prime» fait partie de leur salaire de base, puisque les appels ne se font pas de façon régulière.</p> <p>18. Fabrication autres (31-33)</p> <hr/> <p><b>48 -</b></p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Professionnels Cadres</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les soirs de la semaine Les soirs de fin de semaine</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>11. Oui</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>15. Non</p> <p>18. Fabrication pharmaceutique (31-33a)</p>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation.</p> <p>4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité?</p> <p>5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité?</p> <p>7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise?</p> <p>8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail?</p> <p>9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées?</p> <p>10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité?</p> <p>11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés?</p> <p>12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité?</p> <p>13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail?</p> <p>14. Si oui, quelle est cette prime?</p> <p>15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés?</p> <p>16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>49 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Cadres Directeurs et Vice-présidents. Ils ont un salaire annuel et les heures de disponibilités demandées y sont comprises</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les soirs de la semaine Les soirs de fin de semaine Être joignable en tout temps temps. Ils ont des cellulaires fournis ainsi que des portables.</p> <p>9. Non</p> <p>13. Non</p> <p>16. Cellulaire, portable, voiture</p> <p>18. Fabrication autres (31-33)</p> <hr/> <p>50 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>18. Fabrication autres (31-33)</p> <hr/> <p>51 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>18. Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)</p> <hr/> <p>52 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Employés manuels Employés de soutien administratif Cadres</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les soirs de la semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine</p> <p>9. Non</p> <p>10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>11. Non</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>15. Oui</p> <p>16. Cellulaire</p>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation.</p> <p>4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité?</p> <p>5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité?</p> <p>7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise?</p> <p>8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail?</p> <p>9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées?</p> <p>10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité?</p> <p>11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés?</p> <p>12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité?</p> <p>13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail?</p> <p>14. Si oui, quelle est cette prime?</p> <p>15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés?</p> <p>16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>53 -</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Oui</li> <li>4. Non</li> <li>5. Non</li> <li>6. Employés manuels</li> <li>7. Oui</li> <li>8. Les nuits de semaine Les nuits de fin de semaine</li> <li>9. Non</li> <li>11. Oui</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Supérieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</li> <li>15. Oui</li> <li>16. <i>Paquet</i> relié à une centrale de surveillance</li> <li>18. Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)</li> </ol> <hr/> <p>54 -</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme public</li> <li>2. Oui</li> <li>4. Non</li> <li>6. Professionnels Cadres</li> <li>12. Non</li> <li>18. Administrations publiques - provinciales (91a)</li> </ol> <hr/> <p>55 -</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Non</li> <li>6. Certains postes/personnes de ces catégories et non tous les employés. Employés de soutien administratif Professionnels Cadres</li> <li>7. Oui</li> <li>8. Cela dépend du poste. Certains postes sont 24 h/24 Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine</li> <li>9. Non</li> <li>10. Supérieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</li> <li>11. Non</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Non</li> <li>18. Autres services (sauf admin. publiques) (81b)</li> </ol>



## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation.</p> <p>4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité?</p> <p>5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet?</p>	<p>56 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Cadres Professionnels</p> <p>7. Oui</p> <p>18. Fabrication autres (31-33)</p>
<p>6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité?</p> <p>7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise?</p> <p>8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail?</p> <p>9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées?</p> <p>10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité?</p> <p>11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés?</p> <p>12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité?</p> <p>13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail?</p> <p>14. Si oui, quelle est cette prime?</p>	<p>57 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Employés manuels Professionnels Employés de soutien administratif</p> <p>7. Oui</p> <p>8. jour de fin de semaine</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Supérieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>11. Oui</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>18. Construction (23)</p>
<p>15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés?</p> <p>16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>58 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Employés manuels</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les soirs de la semaine Les nuits de fin de semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine</p> <p>9. Non</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>15. Non</p> <p>16. Véhicule de service</p> <p>18. Commerce de détail (44-45)</p>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation.</p> <p>4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité?</p> <p>5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité?</p> <p>7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise?</p> <p>8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail?</p> <p>9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées?</p> <p>10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité?</p> <p>11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés?</p> <p>12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité?</p> <p>13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail?</p> <p>14. Si oui, quelle est cette prime?</p> <p>15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés?</p> <p>16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>59 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Employés manuels Mécaniciens de service</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine</p> <p>9. Non</p> <p>10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>11. Oui</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>15. Oui</p> <p>18. Fabrication autres (31-33)</p> <hr/> <p>60 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Employés de soutien administratif Cadres</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les nuits de fin de semaine Les soirs de fin de semaine</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Supérieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>11. Oui</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>14. Supérieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>15. Oui</p> <p>16. Cellulaire, accès à distance, etc.</p> <p>18. Services professionnels - services conseils (54)</p>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité? 3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation. 4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité? 5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet? 6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité? 7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise? 8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail? 9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées? 10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité? 11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés? 12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité? 13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail? 14. Si oui, quelle est cette prime? 15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés? 16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels? Secteur d'activité	<b>61 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 5. Oui 6. Professionnels Cadres 7. Oui 8. Les soirs de fin de semaine 9. Oui 10. Supérieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 11. Non 12. Non 13. Oui 14. Supérieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 15. Non 16. Ordinateur, téléphone, blackberry 18. Industrie de l'information et culturelle (51)
	<b>62 -</b> 1. Organisme public 2. Oui 4. Oui 5. Oui 6. Employés manuels 7. Non 8. Les soirs de la semaine Les nuits de fin de semaine 9. Non 11. Oui 12. Non 13. Oui 15. Non 18. Services publics (22)
	<b>63 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Non 5. Non 6. Cadres Employés manuels 7. Oui 8. Les soirs de la semaine 9. Non 12. Non 13. Non 15. Oui 16. Téléphone cellulaire 18. Fabrication autres (31-33)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation.</p> <p>4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité?</p> <p>5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité?</p> <p>7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise?</p> <p>8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail?</p> <p>9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées?</p> <p>10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité?</p> <p>11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés?</p> <p>12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité?</p> <p>13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail?</p> <p>14. Si oui, quelle est cette prime?</p> <p>15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés?</p> <p>16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p><b>64 -</b></p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Employés manuels Professionnels</p> <p>7. Non</p> <p>8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine</p> <p>9. Non</p> <p>11. Oui</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>15. Oui</p> <p>18. Services professionnels - services conseils (54)</p> <hr/> <p><b>65 -</b></p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Cadres</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les soirs de la semaine</p> <p>9. Non</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>15. Oui</p> <p>18. Services professionnels - services conseils (54)</p> <hr/> <p><b>66 -</b></p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Non</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Employés manuels Employés de soutien administratif Professionnels Cadres</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine Les jours de fin de semaine</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Supérieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>11. Oui</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>14. Supérieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>15. Non</p> <p>18. Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)</p>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation.</p> <p>4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité?</p> <p>5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité?</p> <p>7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise?</p> <p>8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail?</p> <p>9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées?</p> <p>10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité?</p> <p>11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés?</p> <p>12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité?</p> <p>13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail?</p> <p>14. Si oui, quelle est cette prime?</p> <p>15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés?</p> <p>16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>67 -</p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Professionnels Cadres</p> <p>7. Non</p> <p>8. Les soirs de la semaine</p> <p>9. Non</p> <p>11. Oui</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>15. Non</p> <p>18. Services professionnels - services conseils (54)</p>
	<p>68 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Non</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Employés manuels</p> <p>7. Non</p> <p>8. Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine Les jours de fin de semaine.</p> <p>9. Non</p> <p>11. Oui</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>14. Supérieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>15. Oui</p> <p>16. <i>Padget</i></p> <p>18. Autres services (sauf admin. publiques) (81b)</p>
	<p>69 -</p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Employés manuels Cadres</p> <p>7. Non</p> <p>8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine les jours de fin de semaine Les nuits de fin de semaine</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>11. Non</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>15. Non</p> <p>16. Véhicule et cellulaire</p> <p>18. Administrations publiques - municipales (91b)</p>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité?</li> <li>3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation.</li> <li>4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité?</li> <li>5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet?</li> <li>6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité?</li> <li>7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise?</li> <li>8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail?</li> <li>9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées?</li> <li>10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité?</li> <li>11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés?</li> </ol>	70 -	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme parapublic</li> <li>2. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Non</li> <li>6. Professionnels Cadres</li> <li>7. Non</li> <li>8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine</li> <li>9. Oui</li> <li>10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</li> <li>11. Oui</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>18. Administrations publiques - sociétés d'état (91c)</li> </ol>
<ol style="list-style-type: none"> <li>12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité?</li> <li>13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail?</li> <li>14. Si oui, quelle est cette prime?</li> <li>15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés?</li> <li>16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?</li> </ol> <p>Secteur d'activité</p>	71 -	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Non</li> <li>6. Professionnels Cadres</li> <li>7. Oui</li> <li>8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine</li> <li>9. Oui</li> <li>10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</li> <li>11. Oui</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Les employés qui doivent être disponibles ont un téléphone cellulaire fourni par la compagnie. Dans notre cas, il s'agit d'employés qui travaillent auprès de la clientèle, des employés qui reçoivent des messages de notre serveur informatique ou de la centrale d'alarme.</li> <li>18. Fabrication haute technologie (31-33b)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité? 3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation. 4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité? 5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet? 6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité? 7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise? 8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail? 9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées? 10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité? 11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés? 12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité? 13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail? 14. Si oui, quelle est cette prime? 15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés? 16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels? Secteur d'activité	<b>72 -</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Oui</li> <li>4. Non</li> <li>5. Oui</li> <li>6. Employés manuels Professionnels Cadres Ventes</li> <li>7. Non</li> <li>8. Les soirs de la semaine Les soirs de fin de semaine Les jours de fin de semaine</li> <li>9. Non</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>15. Non</li> <li>16. Cellulaire, ordinateur portable</li> <li>18. Fabrication autres (31-33)</li> </ol>
	<b>73 -</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Oui</li> <li>4. Non</li> <li>5. Non</li> <li>6. Techniciens informatiques</li> <li>7. Oui</li> <li>8. Les nuits de semaine Les soirs de la semaine</li> <li>9. Non</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>15. Non</li> <li>18. Finance et assurances (52)</li> </ol>
	<b>501 à 1000 employés (17 répondants)</b>
	<b>74 -</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Non</li> <li>6. Employés manuels Employés de soutien administratif Professionnels Cadres</li> <li>7. Oui</li> <li>8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine</li> <li>9. Non</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>15. Non</li> <li>18. Arts, spectacles et loisirs</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité? 3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation. 4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité? 5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet? 6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité? 7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise?	<b>75 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Non 5. Non 6. Professionnels 7. Oui 8. Les soirs de la semaine 9. Non 12. Non 13. Non 18. Autres services (sauf admin. publiques) (81b)
8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail? 9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées? 10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité? 11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés? 12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité? 13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail? 14. Si oui, quelle est cette prime? 15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés? 16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels? Secteur d'activité	<b>76 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 5. Non 6. Professionnels Employés de soutien administratif 7. Oui 8. Les soirs de la semaine 9. Non 11. Oui 12. Non 13. Non 15. Oui 16. Cellulaire, blackberry, portable 18. Fabrication autres (31-33)
	<b>77 -</b> 1. OSBL 2. Oui 4. Oui 5. Non 6. Employés de soutien administratif Professionnels Cadres 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine 9. Non 11. Oui 12. Non 13. Non 15. Non 18. Finance et assurances (52)



## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité? 3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation. 4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité? 5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet? 6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité? 7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise? 8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail? 9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées? 10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité? 11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés? 12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité? 13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail? 14. Si oui, quelle est cette prime? 15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés? 16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels? Secteur d'activité	<b>78 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 5. Oui 6. Employés manuels Employés de soutien administratif 7. Non 8. Selon les besoins de production 9. Non 12. Non 13. Non 15. Oui 18. Fabrication autres (31-33)
	<b>79 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 5. Non 6. Professionnels Employés de soutien administratif 7. Oui 8. les jours de fin de semaine 9. Oui 10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 11. Oui 12. Non 13. Oui 14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 18. Commerce de détail (44-45)
	<b>80 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Non 5. Non 6. Professionnels Cadres 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine 9. Non 12. Non 13. Non 15. Oui 16. Téléphone cellulaire, clé d'accès externe au réseau de la compagnie 18. Fabrication autres (31-33)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation.</p> <p>4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité?</p> <p>5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité?</p> <p>7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise?</p> <p>8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail?</p> <p>9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées?</p> <p>10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité?</p> <p>11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés?</p> <p>12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité?</p> <p>13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail?</p> <p>14. Si oui, quelle est cette prime?</p> <p>15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés?</p> <p>16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p><b>81 -</b></p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Cadres Professionnels</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les nuits de fin de semaine Les soirs de la semaine</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Supérieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>11. Oui</p> <p>12. Oui</p> <p>13. Non</p> <p>18. Administrations publiques - provinciales (91a)</p> <hr/> <p><b>82 -</b></p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Employés du soutien technique</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les nuits de fin de semaine Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>11. Oui</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>15. Non</p> <p>16. Cellulaire et portable</p> <p>18. Fabrication haute technologie (31-33b)</p> <hr/> <p><b>83 -</b></p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Employés de soutien administratif Professionnels Cadres</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les soirs de la semaine</p> <p>9. Non</p> <p>11. Non</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>15. Oui</p> <p>18. Commerce de détail (44-45)</p>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</li> <li>2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité?</li> <li>3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation.</li> <li>4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité?</li> <li>5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet?</li> <li>6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité?</li> <li>7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise?</li> <li>8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail?</li> <li>9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées?</li> <li>10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité?</li> <li>11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés?</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>84 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Oui</li> <li>4. Non</li> <li>5. Oui</li> <li>6. Employés manuels Professionnels Cadres</li> <li>7. Non</li> <li>8. Les nuits de semaine Les soirs de la semaine</li> <li>9. Non</li> <li>11. Non</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Cellulaire</li> <li>18. Fabrication autres (31-33)</li> </ol>
<ol style="list-style-type: none"> <li>12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité?</li> <li>13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail?</li> <li>14. Si oui, quelle est cette prime?</li> <li>15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés?</li> <li>16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?</li> </ol> <p>Secteur d'activité</p>	<p style="text-align: center;"><b>85 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme parapublic</li> <li>2. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Oui</li> <li>6. Professionnels</li> <li>7. Oui</li> <li>8. Les soirs de la semaine et les fins de semaine</li> <li>9. Non</li> <li>11. Oui</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>18. Autres services - syndicats (81)</li> </ol>
	<p style="text-align: center;"><b>86 -</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme public</li> <li>2. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Non</li> <li>6. Cadres</li> <li>7. Oui</li> <li>8. Selon horaire de garde, mais seulement pour la haute direction.</li> <li>9. Non</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</li> <li>15. Non</li> <li>16. Cellulaire</li> <li>18. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité? 3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation. 4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité? 5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet? 6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité? 7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise? 8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail? 9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées? 10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité? 11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés? 12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité? 13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail? 14. Si oui, quelle est cette prime? 15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés? 16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels? Secteur d'activité	<b>87 -</b> 1. Organisme parapublic 2. Oui 4. Oui 5. Non 6. Employés de soutien administratif Professionnels 7. Non 8. Les soirs de la semaine Les soirs de fin de semaine 9. Oui 10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 11. Oui 12. Non 13. Oui 14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 15. Oui 16. Cellulaire 18. Administrations publiques - sociétés d'état (91c)
	<b>88 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 5. Non 6. Certains postes très spécifiques seulement, surtout au niveau du support informatique. 7. Oui 8. Les soirs de la semaine 9. Non 12. Non 13. Oui 14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 16. Un téléphone cellulaire car, parfois, le problème peut être réglé à distance. 18. Fabrication pharmaceutique (31-33a)
	<b>89 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 5. Non 6. Employés de soutien administratif 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine 9. Non 12. Non 13. Non 15. Oui 16. Cellulaire et portable 18. Services administratifs - services d'emploi (56)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants	
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité? 3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation. 4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité? 5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet? 6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité? 7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise? 8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail? 9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées? 10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité? 11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés? 12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité? 13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail? 14. Si oui, quelle est cette prime? 15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés? 16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels? Secteur d'activité	90 -	1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 5. Non 6. Spécialistes infrastructure - soutien aux environnements serveurs en ligne - web Professionnels Cadres 7. Non 8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine Certains employés sont en disponibilité pour les besoins clients lors de déploiements et d'autres le sont pour les besoins internes. Des catégories d'employés différents et la durée varient selon le besoin. 9. Oui 10. Supérieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 11. Oui 12. Non 13. Oui 14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 15. Oui 16. Oui - tous les employés ont des accès à distance et peuvent travailler de la maison : il s'agit dans notre cas de travail sur informatique et donc des connexions Internet. Rares sont les obligations de déplacements physiques au bureau. Une prime sur appel est payable (montant fixe mensuel ou journalier selon le cas) et des heures d'intervention sont également rémunérées en sus au taux horaire de l'employé - les heures d'intervention sont majorées à 1 1/2 et non le taux horaire. Ceci facilite le calcul dans notre cas. 18. Services professionnels - services conseils (54)
<b>1001 à 5000 employés (20 répondants)</b>		
	91 -	1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 5. Non 6. Employés manuels Professionnels Cadres 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine 9. Oui 10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 11. Oui 12. Non 13. Oui 14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 15. Non 16. <i>Pagette</i> Cellulaire 18. Fabrication pharmaceutique (31-33a)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité? 3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation. 4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité? 5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet? 6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité? 7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise? 8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail? 9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées? 10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité? 11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés? 12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité? 13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail? 14. Si oui, quelle est cette prime? 15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés? 16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels? Secteur d'activité	<b>92 -</b> 1. Organisme parapublic 2. Oui 4. Oui 5. Oui 6. Employés de soutien administratif Cadres 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine 9. Non 11. Oui 12. Non 13. Oui 14. Supérieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 15. Oui 16. Dans le cas du personnel en informatique, un cellulaire leur est prêté lorsqu'ils sont en disponibilité. 18. Transport et entreposage (48-49)
	<b>93 -</b> 1. Organisme parapublic 2. Oui 4. Oui 5. Non 6. Employés manuels Employés de soutien administratif Professionnels Cadres 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine 9. Oui 10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 11. Oui 12. Non 13. Oui 14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 15. Oui 18. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation.</p> <p>4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité?</p> <p>5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité?</p> <p>7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise?</p> <p>8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail?</p> <p>9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées?</p> <p>10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité?</p> <p>11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés?</p> <p>12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité?</p> <p>13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail?</p> <p>14. Si oui, quelle est cette prime?</p> <p>15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés?</p> <p>16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>94 -</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Oui</li> <li>6. Employés manuels</li> <li>7. Non</li> <li>8. Les soirs de la semaine Les soirs de fin de semaine</li> <li>9. Oui</li> <li>10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</li> <li>11. Non</li> <li>12. Oui</li> <li>13. Non</li> <li>15. Oui</li> <li>16. Ils sont logés dans des camps sur la voie ferrée, ont accès à tous les équipements de loisir (cinéma maison, salle d'entraînement, tables de pool, dards, VTT, motoneige, etc.), de communication (service Internet, téléphone, téléphone satellite), nourriture, des cuisiniers sont sur place, chambres individuelles transport par avion et/ou hélicoptère, etc.</li> <li>18. Extraction minière et extraction de pétrole/gaz (21)</li> </ol>
	<p>95 -</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisme parapublic</li> <li>2. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Oui</li> <li>6. Employés manuels Employés de soutien administratif</li> <li>7. Oui</li> <li>8. Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine Les soirs de la semaine Les nuits de semaine</li> <li>9. Non</li> <li>12. Non</li> <li>13. Non</li> <li>15. Non</li> <li>16. Dans certains cas, <i>paget</i> ou cellulaire</li> <li>18. Transport et entreposage (48-49)</li> </ol>
	<p>96 -</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Entreprise privée</li> <li>2. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Oui</li> <li>6. Employés manuels Professionnels</li> <li>7. Oui</li> <li>8. Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine</li> <li>9. Oui</li> <li>10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</li> <li>11. Non</li> <li>12. Non</li> <li>13. Oui</li> <li>14. Supérieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</li> <li>15. Oui</li> <li>18. Commerce de gros autres (41)</li> </ol>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation.</p> <p>4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité?</p> <p>5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité?</p> <p>7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise?</p> <p>8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail?</p> <p>9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées?</p> <p>10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité?</p> <p>11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés?</p> <p>12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité?</p> <p>13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail?</p> <p>14. Si oui, quelle est cette prime?</p> <p>15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés?</p> <p>16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p><b>97 -</b></p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Employés de soutien administratif Professionnels Cadres</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les soirs de la semaine Les soirs de fin de semaine</p> <p>9. Non</p> <p>11. Oui</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>14. Supérieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>15. Non</p> <p>18. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)</p> <hr/> <p><b>98 -</b></p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Employés manuels Professionnels Cadres</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les nuits de fin de semaine Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>11. Oui</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>16. <i>Pagette</i> ou téléphone</p> <p>18. Fabrication pharmaceutique (31-33a)</p> <hr/> <p><b>99 -</b></p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Cadres</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine</p> <p>9. Non</p> <p>11. Oui</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>15. Oui</p> <p>16. Blackberry et ordinateur portable</p> <p>18. Services publics (22)</p>



## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité? 3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation. 4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité? 5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet? 6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité? 7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise? 8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail? 9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées? 10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité? 11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés? 12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité? 13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail? 14. Si oui, quelle est cette prime? 15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés? 16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels? Secteur d'activité	<b>100 -</b> 1. Organisme parapublic 2. Oui 4. Non 5. Oui 6. Employés d'opérations 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine 9. Non 12. Non 13. Non 18. Administrations publiques - sociétés d'état (91c)
	<b>101 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 5. Non 6. Professionnels 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Les fins de semaine 9. Oui 10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 11. Oui 12. Non 13. Oui 14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 15. Oui 16. Cellulaire 18. Commerce de gros autres (41)
	<b>102 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Non 6. Cadres 7. Non 8. Les soirs de fin de semaine 9. Non 12. Non 13. Non 18. Services administratifs autres (56b)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation.</p> <p>4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité?</p> <p>5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité?</p> <p>7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise?</p> <p>8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail?</p> <p>9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées?</p> <p>10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité?</p> <p>11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés?</p> <p>12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité?</p> <p>13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail?</p> <p>14. Si oui, quelle est cette prime?</p> <p>15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés?</p> <p>16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p><b>103 -</b></p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Non</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Cadres Les cadres de haut niveau doivent, à tour de rôle, assumer des fonctions de support par téléphone.</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les cadres de haut niveau doivent être disponibles (lorsque requis à leur tour) pendant une certaine période de temps limitée pendant les heures mortes, soit les soirs, nuits et fins de semaine complètes.</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Supérieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>11. Oui</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>16. Un livre d'instruction et de marche à suivre, un téléavertisseur et un téléphone cellulaire</p> <p>18. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)</p> <hr/> <p><b>104 -</b></p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Cadres</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les soirs de la semaine Les nuits de fin de semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine</p> <p>9. Non</p> <p>11. Oui</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>18. Commerce de détail (44-45)</p> <hr/> <p><b>105 -</b></p> <p>1. Organisme public</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Professionnels Cadres</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les soirs de fin de semaine Les soirs de la semaine</p> <p>9. Non</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>15. Oui</p> <p>16. Blackberry, ordinateur portatif</p> <p>18. Administrations publiques - provinciales (91a)</p>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité? 3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation. 4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité? 5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet? 6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité? 7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise? 8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail? 9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées? 10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité? 11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés? 12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité? 13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail? 14. Si oui, quelle est cette prime? 15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés? 16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels? Secteur d'activité	<b>106 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 5. Non 6. Professionnels Cadres 7. Non 8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine 9. Non 11. Oui 12. Non 13. Non 15. Oui 16. Blackberry 18. Transport et entreposage (48-49)
	<b>107 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Non 5. Non 6. Cadres Professionnels 7. Non 8. Les soirs de la semaine Les soirs de fin de semaine 9. Non 10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 11. Oui 12. Non 13. Non 15. Non 18. Services professionnels - services conseils (54)
	<b>108 -</b> 1. Organisme parapublic 2. Oui 4. Oui 5. Oui 6. Cadres Employés manuels Professionnels 7. Oui 8. Les soirs de fin de semaine Les soirs de la semaine 9. Oui 10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 11. Oui 12. Non 13. Oui 14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 15. Non 16. Accès Internet spécial à la maison, Blackberry, etc. 18. Autres services (sauf admin. publiques) (81b)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation.</p> <p>4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité?</p> <p>5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité?</p> <p>7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise?</p> <p>8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail?</p> <p>9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées?</p> <p>10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité?</p> <p>11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés?</p> <p>12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité?</p> <p>13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail?</p> <p>14. Si oui, quelle est cette prime?</p> <p>15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés?</p> <p>16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p><b>109 -</b></p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Employés manuels Professionnels Cadres</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les soirs de la semaine Lors des urgences uniquement (bris occasionnant la mise en danger pour le public)</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Supérieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>11. Non</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>15. Oui</p> <p>16. Véhicule</p> <p>18. Services professionnels - services conseils (54)</p> <hr/> <p><b>110 -</b></p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Non</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Employés manuels Professionnels Cadres</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les nuits de semaine Les soirs de la semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine</p> <p>9. Non</p> <p>11. Oui</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>15. Oui</p> <p>16. Cellulaire Portable</p> <p>18. Services publics (22)</p>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
	<b>5001 employés et plus (13 répondants)</b>
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité? 3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation. 4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité? 5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet? 6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité? 7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise? 8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail? 9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées? 10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité? 11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés? 12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité? 13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail? 14. Si oui, quelle est cette prime? 15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés? 16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels? Secteur d'activité	<b>111 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 5. Non 6. Professionnels Employés de soutien administratif 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine 9. Non 11. Oui 12. Non 13. Oui 14. Supérieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 15. Oui 16. Ordinateur portable, VPN (communication à distance), téléavertisseur, cellulaire 18. Fabrication autres (31-33)
	<b>112 -</b>
	1. Organisme public 2. Oui 4. Oui 5. Oui 6. Employés manuels Professionnels 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine 9. Oui 10. Supérieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 11. Oui 12. Non 13. Oui 14. Supérieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 15. Non 16. Ordinateur, intranet 18. Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité? 3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation. 4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité? 5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet? 6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité? 7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise? 8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail? 9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées? 10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité? 11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés? 12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité? 13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail? 14. Si oui, quelle est cette prime? 15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés? 16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels? Secteur d'activité	<b>113 -</b> 1. Organisme public 2. Oui 4. Non 5. Non 6. Professionnels 7. Non 8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine 9. Non 12. Non 13. Non 15. Oui 16. Cellulaire et portable 18. Administrations publiques - sociétés d'état (91c)
	<b>114 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 5. Non 6. Professionnels Cadres 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Fin de semaine 9. Oui 10. Supérieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 11. Oui 12. Non 13. Non 16. Cellulaire 18. Autres services (sauf admin. publiques) (81b)
	<b>115 -</b> 1. Organisme public 2. Oui 4. Oui 5. Oui 6. Employés de soutien administratif 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Les nuits de fin de semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine 9. Oui 10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 11. Oui 12. Non 13. Non 15. Non 18. Transport et entreposage (48-49)

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation.</p> <p>4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité?</p> <p>5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité?</p> <p>7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise?</p> <p>8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail?</p> <p>9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées?</p> <p>10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité?</p> <p>11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés?</p> <p>12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité?</p> <p>13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail?</p> <p>14. Si oui, quelle est cette prime?</p> <p>15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés?</p> <p>16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p><b>116 -</b></p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Employés manuels</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>11. Non</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>15. Oui</p> <p>16. Cellulaire, <i>paget</i>, ordinateur</p> <p>18. Industrie de l'information et culturelle (51)</p> <hr/> <p><b>117 -</b></p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Non</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Professionnels Cadres</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les soirs de la semaine Les soirs de fin de semaine</p> <p>9. Non</p> <p>11. Oui</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>15. Oui</p> <p>18. Commerce de détail (44-45)</p> <hr/> <p><b>118 -</b></p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Cadres informaticiens</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine</p> <p>9. Non</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>15. Oui</p> <p>16. Cellulaire, <i>pagette</i></p> <p>18. Fabrication autres (31-33)</p>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité? 3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation. 4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité? 5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet? 6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité? 7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise? 8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail? 9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées? 10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité? 11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés? 12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité? 13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail? 14. Si oui, quelle est cette prime? 15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés? 16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?  Secteur d'activité	<b>119 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 5. Oui 6. Employés manuels Professionnels Cadres 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Les soirs de fin de semaine 9. Oui 10. Supérieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 11. Oui 12. Non 13. Non 14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 15. Non 16. Blackberry, ordinateurs 18. Transport et entreposage (48-49)
	<b>120 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 5. Non 6. Professionnels 7. Non 8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine 9. Oui 10. Supérieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 11. Oui 12. Non 13. Oui 14. Inférieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 15. Oui 16. BlackBerry Portable 18. Services professionnels - services conseils (54)



## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
<p>1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?</p> <p>2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité?</p> <p>3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation.</p> <p>4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité?</p> <p>5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet?</p> <p>6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité?</p> <p>7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise?</p> <p>8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail?</p> <p>9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées?</p> <p>10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité?</p> <p>11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés?</p> <p>12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité?</p> <p>13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail?</p> <p>14. Si oui, quelle est cette prime?</p> <p>15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés?</p> <p>16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p><b>121 -</b></p> <p>1. Organisme parapublic</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Employés manuels Cadres Ingénieurs, techniciens</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine Tout dépend de l'emploi, des besoins de certains; bref, il y a beaucoup de particularités. Tous les employés dans les unités touchées par les services essentiels doivent pouvoir répondre aux demandes en temps voulu.</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Supérieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>11. Non</p> <p>12. Non</p> <p>13. Oui</p> <p>14. Supérieure au taux horaire accordé pour les heures normales de travail</p> <p>15. Oui</p> <p>18. Services publics (22)</p> <hr/> <p><b>122 -</b></p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Cadres Professionnels</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine</p> <p>9. Non</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>15. Non</p> <p>18. Commerce de détail (44-45)</p> <hr/> <p><b>123 -</b></p> <p>1. Entreprise privée</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Professionnels Cadres</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les soirs de la semaine</p> <p>9. Non</p> <p>12. Non</p> <p>13. Non</p> <p>16. Blackberry, ordinateur portable avec connexion au réseau de la maison</p> <p>18. Transport et entreposage (48-49)</p>

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
	Pas de réponse (40 répondants)
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?	
2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité?	124 - 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui
3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation.	
4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité?	125 - 1. Organisme public 2. Oui 4. Oui 5. Oui 6. Employés manuels Professionnels Cadres 7. Non 8. Situation d'urgence, le tout dépend de la mission du Ministère. Par exemple, Santé Canada pendant la crise du H1N1.
5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet?	
6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité?	
7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise?	
8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail?	
9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées?	
10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité?	126 - 1. Entreprise privée 2. Non 4. Non 5. Non 6. Employés manuels Employés de soutien administratif 7. Non 8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine 9. Oui
11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés?	
12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité?	
13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail?	
14. Si oui, quelle est cette prime?	
15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés?	
16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?	127 - 1. Entreprise privée 2. Non
Secteur d'activité	128 - 10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail
	129 - 1. Organisme parapublic 2. Oui 4. Oui 5. Non 6. Professionnels Cadres 7. Non 8. La période des fêtes où tous sont en congé sauf les opérations. 9. Non 11. Non 12. Non
	130 - 1. Organisme public 2. Oui 4. Oui
	131 - 1. Organisme public 2. Non
	132 - 1. Entreprise privée 2. Non

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité? 3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation. 4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité?	<b>133 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 6. Employés de soutien administratif Professionnels Cadres 7. Non
5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet? 6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité?	<b>134 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui
7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise? 8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail?	<b>135 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Non
9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées? 10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité? 11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés?	<b>136 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Non 5. Non 6. Professionnels Cadres 7. Non 8. Les soirs de la semaine
12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité? 13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail? 14. Si oui, quelle est cette prime? 15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés? 16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?	<b>137 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Non
Secteur d'activité	
	<b>138 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 6. soutien informatique 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine
	<b>139 -</b> 1. Entreprise privée 2. Non
	<b>140 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Non 5. Non 6. Professionnels 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine 9. Non 11. Non 12. Oui

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité? 3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation. 4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité? 5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet? 6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité?	<b>141 -</b> 1. Organisme parapublic 2. Non 4. Non 5. Non 7. Non 9. Non 10. Supérieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail 11. Non 12. Non
7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise? 8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail?	<b>142 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Non
9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées? 10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité?	<b>143 -</b> 1. Entreprise privée 2. Non
11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés? 12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité? 13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail? 14. Si oui, quelle est cette prime?	<b>144 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 5. Non 6. Professionnels Cadres 7. Oui 8. Les soirs de la semaine
15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés? 16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels? Secteur d'activité	<b>145 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 5. Oui 6. Employés manuels Employés de soutien administratif Professionnels Cadres 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Les week-ends
	<b>146 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Non
	<b>147 -</b> 1. Organisme public 2. Non
	<b>148 -</b> 1. OSBL 2. Non
	<b>149 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Non
	<b>150 -</b> 1. Entreprise privée 2. Non

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous? 2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité? 3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation. 4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité? 5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet? 6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité? 7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise? 8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail? 9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées? 10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité? 11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés? 12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité? 13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail? 14. Si oui, quelle est cette prime? 15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés? 16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?  Secteur d'activité	<b>151 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Non 5. Non 6. Cadres 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Les fins de semaine 9. Non 12. Non 13. Non 16. Blackberry et ordinateur portable
	<b>152 -</b> 1. Organisme parapublic 2. Oui 4. Oui 5. Non 6. Professionnels Cadres 7. Oui 8. Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine Les nuits de fin de semaine 9. Non 12. Non 13. Non
	<b>153 -</b> 1. Organisme parapublic 2. Oui 4. Non
	<b>154 -</b> 1. Organisme public 2. Oui 4. Oui
	<b>155 -</b> 1. Entreprise privée 2. Non 4. Non
	<b>156 -</b> 1. Entreprise privée 2. Oui 4. Oui 5. Non 6. IT Employés de soutien administratif Professionnels Cadres 7. Oui 8. Les nuits de fin de semaine Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine
	<b>157 -</b> 1. Entreprise privée 2. Non

## Compilation des résultats – Par répondant

Questions	Répondants
1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous?	158 - 1. Entreprise privée
2. En tant qu'employeur, obligez-vous tous vos employés ou certains d'entre eux à demeurer en disponibilité?	2. Oui
3. Si vous avez répondu non, nous vous remercions de votre participation.	4. Oui
4. Si oui, disposez-vous d'une procédure pour déterminer quel employé doit demeurer en disponibilité?	159 - 1. Entreprise privée
5. La convention collective prévoit-elle des dispositions à cet effet?	2. Non
6. Quelles sont les catégories d'employés qui doivent demeurer en disponibilité?	160 - 1. Organisme public
7. L'obligation de demeurer en disponibilité durant certaines périodes fait-elle partie des conditions pour être à l'emploi de votre entreprise?	2. Oui
8. Durant quelles périodes un employé doit-il demeurer en disponibilité en dehors de son horaire normal de travail?	4. Oui
9. Les heures pendant lesquelles un employé doit demeurer disponible sont-elles rémunérées?	5. Oui
10. Si oui, quel est le taux de rémunération des heures de disponibilité?	6. Employés manuels Cadres
11. La rémunération est-elle la même pour les heures de disponibilité en semaine que pour celles qui sont exigées en fin de semaine et lors de jours fériés?	7. Non
12. L'employé doit-il rester sur le lieu de travail durant la période où il doit demeurer en disponibilité?	8. Les nuits de fin de semaine Les soirs de la semaine Les nuits de semaine Les soirs de fin de semaine
13. Si non, offrez-vous une prime financière si l'employé est à l'extérieur du lieu de travail?	9. Oui
14. Si oui, quelle est cette prime?	10. Inférieur au taux horaire accordé pour les heures normales de travail
15. Dans le cas d'un appel de service, les frais de déplacement de l'employé qui doit aller chercher un véhicule de la compagnie pour son travail sont-ils remboursés?	11. Oui
16. Des équipements particuliers sont-ils mis à la disposition de l'employé qui est requis de demeurer en disponibilité? Si oui, lesquels?	12. Non
Secteur d'activité	161 - 1. Entreprise privée
	2. Oui
	4. Non
	5. Non
	6. Cadres
	7. Oui
	162 - 1. Entreprise privée
	2. Non
	163 - 1. Entreprise privée
	2. Non
	4. Non
	5. Non